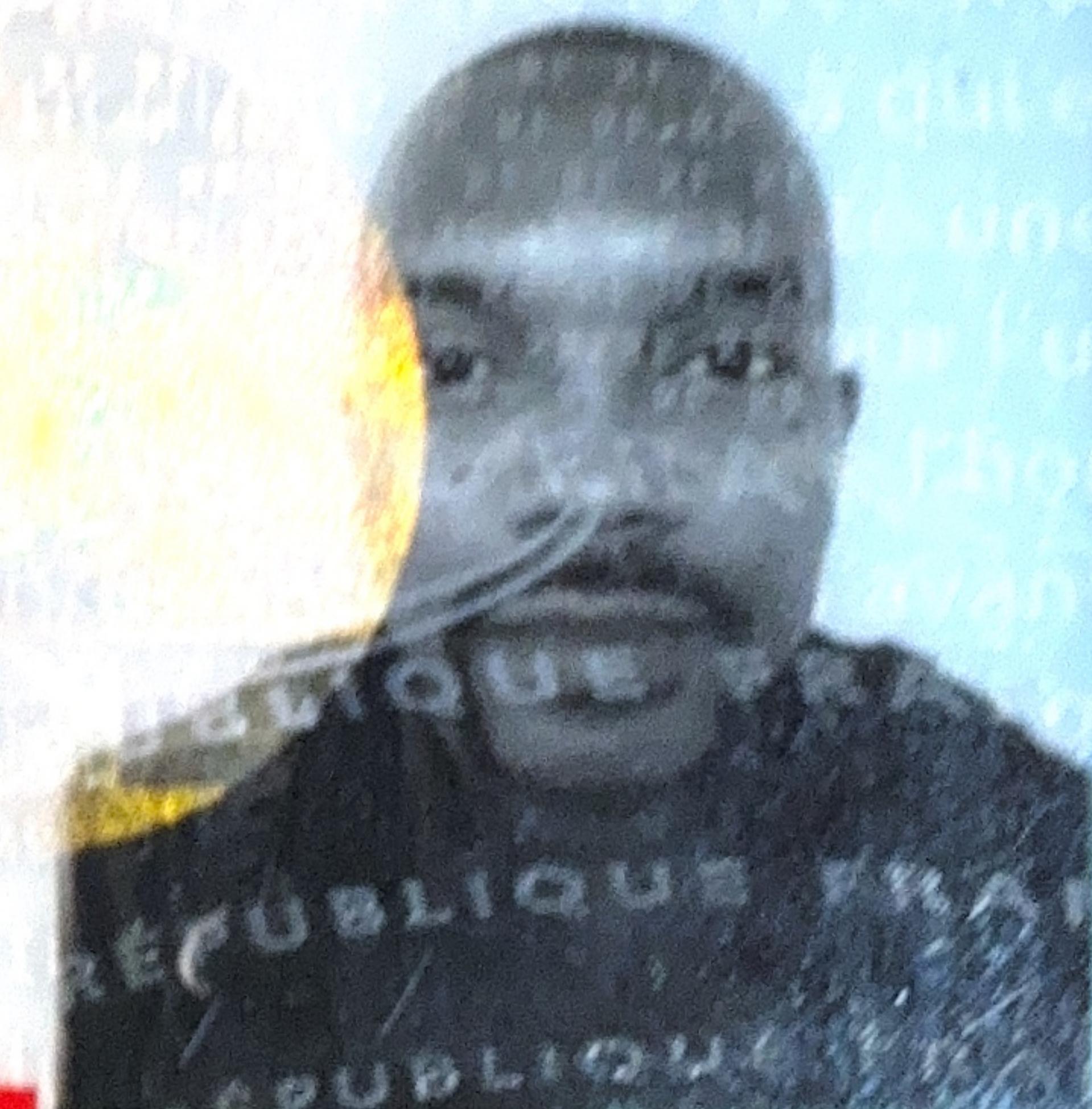


RE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



BRIGADIER-CHEF GN PN



POLICE



Les Autorités Civiles et Militaires sont invitées à LAISSER PASSER ET CIRCULER LIBREMENT le titulaire de la présente carte qui est autorisé à requérir pour les besoins du service l'assistance de la force publique.